

Informations utiles

<i>Tarifs au 01/09/2026</i>	● 1ère séance, tout public - 45 mn: 70€ // acompte de 20€ à la réservation déduit du tarif ● Séances de suivi 45mn : 63€ // 60mn : 70€ ● EMDR : 70 € ● Etudiants de -25 ans : -10€ / séance (sauf sur la 1ère) ● Rédaction d'un compte rendu : 30€ ● Facture sur demande // séances non prises en charge dans le dispositif "Mon Psy".
<i>Gestion des RDV</i>	Modification à plus de 2 jours du rdv : passer par l'agenda en ligne, <u>les demandes de modification par SMS ne seront pas traitées.</u> Les modifications à moins de 2 jours du rdv sont considérées comme des annulations tardives. Annulations tardives à J-2 = prévenir par SMS ou par la messagerie de l'agenda. Des frais peuvent s'appliquer après 2 annulations tardives et un acompte pour la réservation suivante pourra être demandé.
<i>Fin de prise en charge</i>	La prise en charge s'arrête lorsque : ● la demande est traitée ● le suivi est interrompu pendant 6 semaines sans prévenir ● vous manquez 3 rdv sur 6 mois (ou 3 annulations tardives). => votre dossier est archivé et l'accès à l'agenda est bloqué. Pour reprendre un suivi, il conviendra d'envoyer un message via le service de l'agenda en ligne.
<i>Communication</i>	● par le service de messagerie de l'agenda en ligne (sauf annulation tardive par SMS/vocal). ● Dans le cas d'idées suicidaires faites le 15 ! ● Votre psychologue peut vous appeler entre deux séances, si elle estime cela nécessaire. Cela fait partie du suivi. Vous pouvez refuser.
<i>RGPD</i>	Les informations à caractère médical sont conservées 10 ans (jusqu'à leur 28 ans pour les mineur-es). L'accès se fait sur demande. Celui-ci repose sur une procédure permettant clairement de vous identifier, afin de protéger les personnes victimes de violence. NB : les notes du psychologue ne sont pas des informations médicales et ne pourront pas être transmises, sauf dans le cadre d'une procédure judiciaire avec levée du secret professionnel.